



HAL
open science

Raccrocher les futurs décrocheurs : Appropriation, compréhension et mise en œuvre des dispositifs “ oui-si ”

Sonia Lefeuvre

► To cite this version:

Sonia Lefeuvre. Raccrocher les futurs décrocheurs : Appropriation, compréhension et mise en œuvre des dispositifs “ oui-si ”. CNRIUT 2023 Saint Pierre - La Réunion, IUT de Saint Pierre, Jun 2023, Saint Pierre (La Réunion), La Réunion. hal-04326703

HAL Id: hal-04326703

<https://hal.science/hal-04326703v1>

Submitted on 6 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Raccrocher les futurs décrocheurs : Appropriation, compréhension et mise en œuvre des dispositifs « oui-si »

Sonia Lefevre¹

Sonia.lefeuvre@univ-lyon2.fr

¹ IUT, Lumière Lyon 2

Laboratoire Education, Cultures et Politiques, université Lyon 2

Thèmes – *Sciences Humaines et Sociales*

Résumé – *A travers les dispositifs "oui-si" présentés comme des "aides à la réussite", nous questionnons la manière dont les acteurs et actrices universitaires se les approprient, les font exister ou ce qu'ils en pensent. Au-delà, nous tentons d'analyser les raisons de leur investissement qui n'est pas sans répercussions sur la transformation de l'université aujourd'hui. En effet, l'acceptation de ce dispositif par les composantes, pourrait donner l'illusion d'œuvrer pour l'égalité sociale et la réussite des étudiants, alors même qu'elles participent à un mécanisme de dépolitisation de la question de l'inégalité dans l'enseignement supérieur.*

Mots-Clés – *réussite des étudiants, politiques de l'enseignement supérieur, pédagogie universitaire*

1 Introduction

Au sein de l'enseignement supérieur français, des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place. Mais depuis la loi ORE, ces derniers sont corrélés à l'attribution de places au sein de dispositifs couramment nommés « oui-si ». L'université française devenue sélective, permet aux commissions d'examen des vœux d'attribuer quelques places à des candidats dont les capacités de réussite « semblent » moins assurées. La proposition d'acceptation sur Parcoursup est conditionnée à l'engagement des candidats dans un dispositif d'aide à la réussite. Les candidats reçoivent la réponse : « oui-si » via Parcoursup.

Dans cette communication¹ nous essaierons de montrer la manière dont les acteurs universitaires s'approprient les dispositifs « oui-si » et comment leur compréhension du dispositif transforme la politique universitaire. Ici, la « réussite » de ces dispositifs n'est pas l'objet de la proposition, même si nous savons par ailleurs que leur effet global sur la présence aux examens et la moindre propension au décrochage, n'est pas significatif².

Méthodologie : Dans le cadre de cette étude nous avons notamment mobilisé des méthodologies reposant sur des entretiens menés auprès de différents acteurs engagés dans les programmes « oui, si » de nombreux établissements d'enseignement supérieur. Selon le type d'organisation universitaire, et selon le degré de centralisation du dispositif « oui, si », il a fallu parfois trouver un interlocuteur unique, et parfois descendre au niveau des filières et des formations et multiplier les échanges. Au final, nous avons réalisé puis analysé vingt-quatre entretiens semi-directifs d'acteurs et actrices de la gouvernance d'universités mais aussi d'enseignants et enseignantes chercheuses et d'ingénieurs pédagogiques plus ou moins impliqués dans les processus de mise en place du dispositif « oui-si » de neuf universités. Leurs discours ont été soumis à une analyse à partir du cadre de la théorie des conventions (Boltanski et Thévenot, 1991), qui nous a permis d'identifier trois idéaux-types.

Ces idéaux-types aident à penser les modes de justification du discours des acteurs quand nous questionnons les perceptions et les actions autour des dispositifs « oui-si ». Après la présentation de ces trois

¹ Cette proposition de communication s'inscrit dans le cadre d'une recherche collective financée par le MESRI sur les dispositifs oui-si. Choix, Orientation, Motivation, Parcours, Accompagnement, Réussite des Étudiant.es : Les Étudiant.es « Oui-si » (COMPARE).

² Cf. rapport Compare.

idéaux-types, la seconde partie de cette communication propose une réflexion sur la manière dont la mise en œuvre du dispositif « oui-si » fait évoluer les représentations du rôle de l'université.

2 La description des idéaux-types

2.1 Les innovateurs : des dispositifs pour améliorer l'efficacité universitaire.

Une première catégorie rassemble des acteurs et des actrices investis dans les dispositifs « oui-si » y voyant l'opportunité de mettre en place ce qui est aujourd'hui couramment qualifié d'innovation pédagogique. Cette catégorie que l'on a nommée les « innovateurs » reprend les termes de la cité industrielle : l'efficacité, la performance, l'innovation, le pari sur l'avenir, la réponse utile aux besoins (Thevenot et Boltanski, 1991). Ici, on retrouve plus souvent des personnes dont les missions sont justement d'installer ces dispositifs. Plus souvent, il s'agit de contractuels recrutés au sein de services transverses comme les services universitaires de pédagogie ou bien d'acteurs de la gouvernance de l'université. Enfin, ce qui est important pour ce premier groupe n'est pas tant la réussite des étudiants et des étudiantes (même s'il leur paraît important de pouvoir mesurer l'efficacité des dispositifs) que de donner l'image d'une université efficace et allant de l'avant.

2.2 Les critiques : des dispositifs pour « enrôler » les universitaires à la politique de sélection.

Les acteurs et actrices qui se retrouvent dans la deuxième catégorie sont critiques à l'égard des dispositifs « oui-si » non pas parce qu'ils ou elles seraient opposés à la réussite des étudiants ou dans une conception élitiste de l'université française, mais parce qu'ils se méfient d'un dispositif qui va les obliger à accepter le principe général de sélection à l'université. C'est le refus de la sélection à l'université comme principe au nom de l'égalité des chances qui prime dans les discours de cet idéal type. Leur logique d'action relève de la cité civique où on accède à la grandeur en sacrifiant les intérêts particuliers au nom de l'intérêt général et de l'égalité entre les êtres (Boltanski et Thévenot, 1991).

2.3 Les bienfaiteurs : des dispositifs pour aider les étudiants méritants.

Dans ce dernier groupe, les acteurs et actrices accordent de l'importance à la relation de proximité qui va se tisser entre eux et les étudiants bénéficiant des dispositifs. On a ici des discours sur une relation quasiment parentale qui se construirait entre les étudiants et les enseignants investis dans ces dispositifs. Pour ce groupe, il est important d'aider celles et ceux qui en ont besoin et qui le méritent. On retrouve les items du monde domestique où

l'attention aux autres, surtout aux « plus petits », les relations de proche à proche sont valorisées (Boltanski et Thévenot, 1991). Cette catégorie réunit plus souvent les enseignants ou les responsables investis au plus près des dispositifs d'aide. Leur engagement incarne l'accomplissement de la promesse universitaire : l'ouverture sociale de l'enseignement supérieur. Toutefois cette ouverture sociale ne se réalise pas sans condition. Doivent bénéficier de ces dispositifs celles et ceux qui, à leurs yeux, sont « méritants ».

3 Les dispositifs « oui-si » : l'illustration du changement de politique universitaire

L'appartenance à telle ou telle cité dans les idéaux-types décrits précédemment permet de comprendre la perception et les logiques d'action des acteurs vis-à-vis des dispositifs « oui-si ». On identifie les arguments qui risquent de créer des tensions. Les innovateurs pensent la mise en place du dispositif comme un moyen de rendre l'université efficace, selon les critiques, le dispositif est un procédé pour enrôler les universitaires dans le système de la sélection à l'entrée et, pour les bienfaiteurs, le dispositif permettrait à l'université de jouer son rôle d'ascenseur social.

Ces dispositifs laissent croire aux étudiants que la réussite universitaire ne tient qu'au mérite scolaire (avec des remises à niveau, des tutorats et des outils pédagogiques adéquats les étudiants compenseront leurs handicaps académiques antérieurs) et aux universitaires que l'université n'abandonne pas sa mission de démocratisation³.

Cette dimension idéologique s'accompagne d'une responsabilisation et individualisation des parcours. On donne seulement aux plus « méritants ». En adoptant cette conception du rapport aux étudiants les acteurs et actrices de l'enseignement supérieur adoptent et transmettent, sans doute, sans en avoir complètement conscience une conception libérale de la conduite de ses études et du rôle de l'université *in fine*. La question qui au fond nous anime réellement dans cette étude est le constat du changement de paradigme politique et philosophique dans l'université française. Comment à partir de descriptions individuelles des manières de faire et de penser un dispositif, est-t-il possible de comprendre un phénomène structurel, un changement historique ?

4 Conclusion

Si les discours de nos enquêtés font état d'une grande hétérogénéité dans les interprétations et les pratiques de

mise en œuvre des dispositifs « oui-si », au final ils se rejoignent fréquemment dans une même conception méritocratique de l'université d'aujourd'hui. Ces dispositifs d'aide renforcent la responsabilité individuelle de la réussite ou de l'échec aux étudiants et laissent croire que ces mesures locales et ponctuelles vont pouvoir gommer les inégalités scolaires de départ qui s'avèrent pourtant les plus prédictives de la réussite dans l'enseignement supérieur (Morlaix et Suchaut, 2012).

Bibliographie

- Annoot, E. (2020). « Un enseignement supérieur juste est-il possible ? », *Éducation et socialisation*, 58 2020.
- ASES. (2015). *Des Etats-Unis à l'Europe, Universités en régime néolibéral*. Bulletin de l'ASES, 42
- Beaud, S. et Millet, M. (2021). *L'université, pour quoi faire ? La vie des idées*-PUF.
- Bodin, R., Mengneau, J. et Orange, S. (2020). Adhésion enchantée et aléas universitaires : les effets ambivalents de la sélection à l'Université. *L'Année sociologique*, 70(2), 443-467.
- Boltanski L. et Thévenot L. (1991). *De la justification, les économies de la grandeur*. Gallimard.
- Cour des comptes, (2020) *Un premier bilan de l'accès à l'enseignement supérieur dans le cadre de la loi Orientation et Réussite des Etudiants*.
- Chauvel S. et Huguée C., (2019) « Enseignement supérieur : l'art et les manières de sélectionner », *Sociologie* n°2, vol. 10.
- Dutercq, Y. & Masy, J. (2018). Les classes préparatoires aux grandes écoles : comment concilier compétitivité internationale et proximité démocratique ? *Éducation et sociétés*, 41, 27-42.
- Dutercq, Y. Michaut, C., Troger, V. (2018). *Éducation à l'orientation : comment construire un parcours d'orientation tout au long de la scolarité ? rapport CNESECO*, décembre 2018.
- Frouillou, L., Pin, C. et van Zanten, A. (2019). « Le rôle des instruments dans la sélection des bacheliers dans l'enseignement supérieur. La nouvelle gouvernance des affectations par les algorithmes ». *Sociologie*, 10(2), 209-215.
- Huguée C., et Poullaouec T. (2022) *L'université qui vient. Un nouveau régime de sélection scolaire*, Paris, Raisons d'agir, 184 p., ISBN : 9791097084172.
- Kennel, S. (2020). Les cordées de la réussite, intentions et effets d'un dispositif pour l'égalité des chances, *Éducation et socialisation*, 58

³ Comme la médiatisation des politiques d'ouverture sociale des CPGE peut laisser croire qu'elles ont répondu au « projet républicain de l'égalité des chances ». (Dutercq et Masy, 2018).